

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24 mai 2019

Le Président ouvre la séance à 19 heures 30

Absent : Delphine COMAYRAS

Présents : 10.

Le secrétaire de séance est nommé : Arnaud MARIGNAC.

1° - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2019.

2° - Travaux d'assainissement des villages de Candas et Marzials.

2.1. Choix des Entreprises.

2.1.1. Contexte.

- L'Agence de l'Eau Adour-Garonne a accordé une aide de 30% pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle des travaux d'assainissement d'eau potable et de réseaux secs des villages de Candas et Marzials.

- En outre une aide complémentaire de 20 % devrait être accordée le 27 juin 2019.

- Enfin, suite à une visite de la Police de l'Eau, une modification de l'exutoire de la station de Marzials est nécessaire (surcoût de 6 506 € HT).

2.1.2. Offres retenues.

La commission d'ouverture des plis pour le marché de l'assainissement des villages de Candas et Marzials s'est réunie le 6 juillet 2018.

Après une optimisation des devis, reçue le 19 juillet 2018, sont retenus :

- o Lot n°1, Réseaux (partie assainissement) : à l'entreprise SAS Sévigné, La Borie Sèche - BP 6 - 12520 AGUESSAC
 - Tranche ferme (TF) : Réseaux d'assainissement de Candas 346
682.00 € HT
 - Tranche Optionnelle n°1 (TO1) : Réseaux d'assainissement de Marzials 63
072.00 € HT
 - Soit un montant global de marché de **409 754.00 € HT**
- o Lot n°2, Filières de traitement : à l'entreprise SAS Sévigné, La Borie Sèche - BP 6 - 12520 AGUESSAC
 - Tranche ferme (TF) : STEU de Candas 97 900.00
€ HT
 - Tranche Optionnelle n°1 (TO1) : STEU de Marzials 185
506.00 € HT
 - Soit un montant global de marché de **283 406.00 € HT**
 - Les variantes obligatoires 1,2,3 en moins-value pour des pourtours en talus ne sont pas retenues.

2.2. - Signature des marchés.

Le conseil décide à l'unanimité de mandater Mr le Maire pour signer le marché de travaux et le notifier à l'entreprise tel que défini ci-dessus et de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à cette opération.

2.3. Plan de financement.

- Un coût global de l'opération de 792 576 € HT (409 754+283 247)

-Montant total de la TVA

158 515 €

TOTAL

951 091 € TTC

Financé par		
- Aide de l'Agence de l'Eau 165+99 347)	268 512 €	(169
- Aide du conseil départemental	40 000 €	(20 000+20 000)
- Emprunt	500 000 €	

Soit un reste à charge communal de :

142 579 €

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité valide

- le choix de l'entreprise et l'emprise des travaux retenus tel que définis ci-avant
- le plan de financement de l'opération

Et autorise le maire à signer tout document relatif au bon déroulement de cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Le maire Jean FROMENT.